

**Comité des usagers du
CRDITED du Bas-Saint-Laurent**

Spécial Parents/Usagers - Printemps 2009



Ce SPÉCIAL PARENTS/USAGERS est envoyé à toutes les familles et vous est offert par votre comité des usagers du CRDITED du Bas-Saint-Laurent afin de vous tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

C'est avec beaucoup de peine que nous vous informons du décès de M. Léandre Pelletier le 19 février dernier, il était âgé de 20 ans. Léandre était le fils de M. Pierre Pelletier et de Mme Kathryn Lawson domiciliés à Rivière-du-Loup. Mme Lawson est la présidente du comité des usagers depuis quelques années. Elle est aussi membre au conseil d'administration du CRDITED, membre du comité de vigilance et du comité d'agrément.

À Mme Lawson et M. Pelletier, nous offrons nos plus sincères condoléances.



À la suite du décès de Léandre, ses parents ont reçu plusieurs témoignages de sympathie. Nous vous invitons à lire un de ces témoignages qui est un exemple de ce que les personnes comme Léandre apportent dans notre vie.

Chers parents,

J'ai été sincèrement touchée par le mort de Léandre. Je me souviens une journée en secondaire 2, j'étais allée m'acheter quelque chose dans les machines et je parlais avec une des responsables du groupe de votre fils, et il est venu vers moi me flatter le dos et je me suis retournée, il affichait l'un des plus beaux sourires que je n'avais jamais vus. Je lui ai rendu. Depuis cette journée, je ne pouvais m'empêcher de ressentir une joie et de la chaleur dans mon cœur quand je le voyais. Pourtant encore la semaine dernière, je l'ai vue, toujours souriant, un petit rayon de soleil et la veille de son décès, j'ai pensé à lui. Je crois que je n'aurais jamais voulu le savoir. J'ai beaucoup pleuré. Mais après tout, la vraie place de cet ange est au ciel. Je vous offre toutes mes condoléances et mon appui. C'est une grande perte pour notre école.

A. une étudiante de 5^e secondaire.

Ce témoignage qui vient d'une jeune du secondaire est très touchant et nous fait réaliser combien les parents apprécieraient recevoir des mots aussi réconfortants lorsque leurs enfants sont vivants.

Le comité des usagers

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, un comité des usagers existe dans notre centre. Le comité est formé de parents et de deux usagers. Les parents et les usagers du CRDI peuvent contacter le comité pour toute demande d'information, d'accompagnement, d'assistance ou autres.

Son mandat

- ◆ Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- ◆ Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes usagères des services du centre et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- ◆ Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.
- ◆ Accompagner et assister sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte.

Les membres

MRC Les Basques - Mme Monique Roy ☎ 418-851-1372

MRC Rivière-du-Loup - Mme Kathryn Lawson, présidente ☎ 418-867-8926

MRC Témiscouata - Mme Almosa Beaulieu ☎ 418-779-2116

MRC La Matapédia - M. Guy Bellavance ☎ 418-629-2705

MRC La Mitis - Mme Diane Ouellet, secrétaire ☎ 418-739-3656

MRC Rimouski-Neigette - Mme Georgette Lefrançois ☎ 418-725-3615

MRC Kamouraska - poste vacant

MRC Matane - M. Richard Labrie ☎ 418-562-6145

Représentant de la clientèle avec un trouble envahissant du développement - M. Francis Rousseau ☎ 418-862-4309

Membres cooptées - Mme Micheline Ouellet ☎ 418-723-5016 - Mme Lise Dufour ☎ 418-629-6442

Avril – Mois de l'autisme

Plusieurs activités sont organisées par l'Association autisme et autres troubles envahissants du développement Est-du-Québec durant le mois d'avril et aussi en mai et juin. Contactez l'association pour de plus amples informations.

Veuillez prendre note que nos activités sont sujettes à changement. Il est donc important de confirmer votre présence dix jours avant la tenue de l'activité. Nous serons donc en mesure de vous fournir les informations nécessaires.

Avril 2009 (Mois de l'Autisme!)

Lundi 20 avril : Conférence sur les TED et témoignage à Rivière-du-Loup

Mardi 21 avril : Conférence sur les TED et témoignage de Simon Landry à Mont-Joli

Jeudi 23 avril : Conférence sur les TED et témoignage de Simon Landry à Mont-Joli

Samedi 25 avril : Marche de l'autisme à Rimouski et témoignage de Simon Landry

Lundi 27 avril : Discussion sur la Curatelle publique à Rimouski

Mardi 28 avril : Discussion sur la Curatelle publique à Rivière-du-Loup

Dates à confirmer : Activités de cabane à sucre et spectacle de Chantois (présentation de sa nouvelle chanson)

Mai 2009

Lundi 18 mai : Soirée sur la sexualité des TED (pour ados et leurs parents) (donné par nous) à Rimouski

Mardi 19 mai : Soirée sur la sexualité des TED (pour ados et leurs parents) (donné par nous) à Sainte-Anne-des-Monts

Jeudi 21 mai : Soirée sur la sexualité des TED (pour ados et leurs parents) (donné par nous) à Rivière-du-Loup

Date à confirmer : Journée clôture du Mois de l'autisme à l'écurie Équi-Centre de Suzanne Marquis

Juin 2009

Lundi 8 juin : Stéphane Boyer, qui a marché de Percé à Montréal, vient nous parler de son expérience à Gaspé

Mardi 9 juin : Stéphane Boyer, qui a marché de Percé à Montréal, vient nous parler de son expérience à Matane

Mercredi 10 juin : Stéphane Boyer, qui a marché de Percé à Montréal, vient nous parler de son expérience à Trois-Pistoles

14-18 juin : Voyage pour adulte

Date à confirmer : Journée à l'écurie Équi-Centre de Suzanne Marquis

Bureau de Rimouski

C.P. 44, Succursale A, Rimouski (Québec) G5L 7B7

Téléphone : 1-877-725-2575

Bureau de Matane

C.P. 101, Matane (Québec) G5L 7B7

Téléphone : 1-877-562-2250

Adresses courriels

info@aatedeq.com

Éric Imbeault, directeur : eric.imbeault@aatedeq.com

Karine Veilleux-Rouleau, intervenante communautaire : karine.veilleux@aatedeq.com

Informations générales

Congrès provincial de l'AZIS

Le 27^e congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) se tient à Saint-Georges-de-Beauce les 21, 22 et 23 mai prochains. Sous la présidence d'honneur de Mme Suzanne Bougie, journaliste, et de Mme Mélanie Giroux, les congressistes pourront choisir parmi une trentaine de présentations sur différents thèmes concernant la déficience intellectuelle. Une journée de formation précongrès sera offerte aux participants sous le thème : *Pour une pratique du réenchantement, Maquill-o-thérapie, création et dialogue*. Animée par Mme Sylvie Bourdages, maquilleuse artistique sociale et M. Mire-Ô B. Tremblay, professeur en psychologie, cette journée de formation offre aux participants une occasion de jouer, se métamorphoser, improviser et rire, dans un contexte socialisant qui favorise l'éveil sensoriel, l'inhibition tactile ainsi que la découverte de sa propre image.

Durant le Congrès, les participants pourront assister au visionnement du film : Ensemble jusqu'au sommet. Ce film raconte la belle aventure de six adultes ayant une trisomie 21, six étudiants en éducation spécialisée, deux professeurs, le porte-parole du Défi sportif Jean-Marie Lapointe, un photographe et toute une équipe de production télé vivant pendant 13 jours l'ascension du Machu Picchu au Pérou. Depuis la sortie du film en mai 2008, le film a déjà gagné plusieurs prix.

La journée du vendredi 22 mai sera aussi consacrée au 21^e Colloque Recherche Défi ou une trentaine de chercheurs nous présenteront les résultats de leurs recherches. Pour de plus amples informations sur le congrès, consultez le site : www.aqis-igdi.qc.ca/congres/.



L'Association canadienne pour l'intégration communautaire vient de publier un compte rendu national 2008

Pourquoi un compte rendu national?

L'Association canadienne a un plan décennal ambitieux comportant dix objectifs pour guider les canadiens et nos gouvernements vers la création d'un Canada intégré.

Ces objectifs sont :

- 1- Réaliser l'égalité et la reconnaissance des droits
- 2- Fermer les institutions et assurer un domicile au sein de la communauté
- 3- Obtenir les droits des enfants et les soutiens nécessaires
- 4- Vérifier que les familles ont les soutiens dont elles ont besoin
- 5- Réaliser l'éducation intégrée
- 6- Obtenir le droit et l'accès aux soutiens liés à l'incapacité
- 7- Créer des communautés sécuritaires et inclusives
- 8- Éradiquer la pauvreté pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille
- 9- Réaliser l'égalité devant l'emploi
- 10- Avoir un impact mondial sur l'intégration

Quelques réflexions de parents et de personnes ayant une déficience intellectuelle qu'on peut lire dans le document :

« Pourquoi ne puis-je pas prendre des décisions pour moi-même? Qui dit que je n'ai pas la capacité de décider ce que je veux faire et où je veux aller? Pourquoi mon avis ne compte-t-il pas? »

« Je suis tout autant un citoyen canadien que vous... alors pourquoi vos droits sont-ils plus protégés que les miens? Pendant la dernière élection, ils n'allaient pas me laisser voter, ils ont dit que je n'étais pas compétent. Je le suis... je l'ai fait! »

« Une institution est n'importe quel endroit où les personnes qui ont été étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont isolées et/ou réunies. Une institution est n'importe quel endroit où les personnes n'ont pas à exercer ou n'ont pas le droit d'exercer le contrôle de leur propre vie et de leurs décisions quotidiennes. Une institution n'est pas définie simplement par sa taille. »

« Nous devons toutes les fermer. Ce sont de mauvais endroits. De mauvaises choses sont arrivées aux personnes qui ont vécu dans ces endroits. De mauvaises choses arrivent encore dans ces endroits. »

« Je ne sais pas pourquoi je ne peux pas être dans la même classe que mes amis. Mon professeur dit que c'est parce que je suis plus lent qu'eux. Peut-être bien, mais je ne sais pas pourquoi cela importe. »

« Obtenir un service de garderie pour mon fils était très important. Cela a permis d'établir une base pour tout ce qui devait suivre. Les amis qu'il s'est fait là sont restés avec lui jusqu'à la fin de l'école. »

« Nous sommes une famille, nous serons toujours une famille. Mais parfois il semble que tout veut nous empêcher d'être une famille. Certains jours, il semble que je suis plus la préposée de ma fille que sa propre mère. Nous avons vraiment besoin de plus de soutien. »

« Si j'avais reçu le soutien dont j'avais besoin et que j'avais demandé, mon fils n'aurait jamais eu à partir pour obtenir des soins. Pourquoi étaient-ils capables de donner le soutien à la famille d'accueil, mais ne pouvaient pas me le donner? »

« Ce dont nous nous souvenons vraiment de notre temps passé à l'école sont les amis que nous nous sommes faits et les bons temps que nous avons passés ensemble. Comment est-ce possible pour mon fils s'il ne passe jamais de temps avec ses pairs non handicapés? »

« Au cours de la première année où mon fils a été accepté à plein temps dans une classe régulière, il a été invité pour la toute première fois à une fête d'anniversaire pas un camarade de classe. C'est ce dont je me souviens le plus de cette année, non pas qu'il n'a pas achevé le programme complet de mathématique! »

« Plusieurs clients ont peur de se prononcer de crainte de voir leurs soutiens coupés. »

« Le soutien aux personnes handicapées et le soutien du revenu devraient être séparés. Ils devraient être un droit de citoyenneté. »

« J'ai été agressée il y a plusieurs années. Je l'ai signalé à la police, mais personne ne m'a cru. La personne qui ne l'a fait n'a jamais été punie. »

« Je veux faire plus que juste vivre dans une communauté. Je veux m'intégrer! Je veux savoir que je peux faire partie de n'importe quelle activité communautaire que je choisis, juste comme tout le monde. »

« Payer de notre poche pour toutes ces dépenses reliées à l'incapacité nous gardera éternellement pauvres. Quand je suis vraiment allé travailler, tout ce que j'ai été capable de garder était ce qui a été appelé : le revenu permis, lequel s'élevait à environ 125 \$ par mois. Pourriez-vous survivre avec ça? »

« Nos besoins en matière de soutiens reliés à l'incapacité et l'accès à ces soutiens étant maintenant liés à l'admissibilité au soutien du revenu nous maintiennent dans la pauvreté. »

« Si les soutiens appropriés étaient en place, beaucoup plus de gens seraient capables d'être employés... le gouvernement économiserait de l'argent à long terme. »

Pour lire le document au complet consulter le site de l'Association canadienne : www.cacl.ca.



Conseillère à la personne, à la famille et aux proches

Mme Renée Michaud remplit cette fonction réservée à un parent au sein du CRDITED du Bas-Saint-Laurent. Elle est diplômée en techniques d'éducation spécialisée et elle possède de l'expérience dans le domaine de la pédagogie, de l'intervention, de l'animation et des relations d'aide. Elle est donc en mesure de vous écouter, de comprendre et d'apporter un soutien à votre vécu familial.

Un des principaux mandats qui lui est attribué « consiste à soutenir les parents et/ou usagers à travers leur vécu et leur cheminement au quotidien ». Alors, si un besoin d'écoute, de soutien ou d'information fait partie de votre réalité, n'hésitez pas à la contacter. Le service est confidentiel et gratuit. Mme Michaud peut aussi, sur demande, accompagner les parents et les usagers lors des rencontres pour le plan d'intervention ou toute autre rencontre où ils désirent être accompagnés et soutenus.

Vous pouvez la rejoindre au point de service de Cabano au 418-854-2374 ou à Rimouski au 723-4427, ext. 3021. Voici son courriel : renee.michaud.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca. Elle peut se déplacer sur tout le territoire du CRDITED du Bas-Saint-Laurent.



Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

La Loi en matière de santé et de services sociaux permet aux usagers de déposer une plainte ou insatisfaction lorsque ceux-ci estiment avoir été lésés dans leurs droits par l'établissement ou par une ressource résidentielle du centre.

Au CRDITED du Bas-Saint-Laurent, les plaintes ou insatisfactions doivent être adressées à M. Jacques Deschênes, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, au 274, rue Potvin à Rimouski (Québec) G5L 7P5, téléphone : 418-723-4425. Le centre n'impose pas de frais et la confidentialité est assurée par les personnes responsables de l'examen des plaintes.

L'usager ou son représentant, qui dépose une plainte ou qui a exprimé l'intention de le faire et sur qui toute forme de représailles est exercée, doit en informer immédiatement le commissaire à la qualité des services. Celui-ci a la responsabilité d'intervenir avec autorité et sans délai auprès des personnes responsables de ces agissements.



Ligne téléphonique sans frais



Si vous avez à contacter une personne du CRDITED du Bas-Saint-Laurent au bureau de Rimouski ou à Saint-Cyprien, une ligne sans frais est à votre disposition.

Pour **Rimouski**, composez le **1-866-470-4425**.

Pour **Saint-Cyprien**, composez le **1-888-245-2593**.

Site web du CRDI : **www.crdibsl.qc.ca**.

Il n'y aura pas d'autre parution de votre bulletin avant l'automne prochain. Tous les membres du comité des usagers profitent de l'occasion pour vous souhaiter de très belles vacances d'été.

Ont participé à la rédaction de ce journal :
Mmes Micheline Ouellet, Renée Michaud et Claire Doucet.

Coordonnées pour nous rejoindre :

Comité des usagers
CRDITED du Saint-Laurent
274, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418-723-4425 • Télécopieur : 418-722-6113
Numéro sans frais : 1 866 470-4425
Courriel : comite.usagers.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca